

**Zeitschrift:** Jeunesse forte, peuple libre : revue d'éducation physique de l'École fédérale de gymnastique et de sport Macolin

**Herausgeber:** École fédérale de gymnastique et de sport Macolin

**Band:** 19 (1962)

**Heft:** [11]

**Rubrik:** Le chef du personnel

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 01.04.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Le chef du personnel

Dans le grand bureau tout neuf où il m'a reçu, j'ai retrouvé avec plaisir celui qui, sous le gris-vert déjà, était si aimé de ses hommes.

Les années ne l'ont pas changé. Loyal, direct, naturel, il n'a rien perdu de cet enthousiasme qu'il savait communiquer à son entourage. Il continue de mener la vie ardente qu'il a toujours aimée et qui l'a poussé, plus d'une fois, à rechercher les entreprises difficiles, pleines de risques...

Peut-être cette vie est-elle plus riche maintenant, mieux remplie, plus utile qu'elle ne l'était pendant le service actif. Il ne connaît rien de la technique et il ne s'en cache pas. Ce n'est pas son domaine. On lui a fait la part beaucoup plus belle. On lui a donné à lui les machines les plus intéressantes, les plus difficiles à employer de l'entreprise. On lui a donné les hommes. Cette partie-là, il la connaît bien et il l'a toujours préférée aux autres. Aujourd'hui encore, il a réussi à rester un fantassin. Il a de la chance et il le sait.

« Aucune tâche n'est plus simple que la mienne. J'ai commencé par travailler pendant six mois parmi les ouvriers de l'usine. J'ai été chargé ensuite de la direction du service du personnel qui comprend un petit « staff » composé de quelques collaborateurs et d'une assistante sociale. Mon travail peut se résumer en quelques mots. Je connais personnellement tous les employés, les ouvriers et toutes les ouvrières. Je m'efforce de les servir le mieux possible, dans la mesure des moyens que la Direction met à ma disposition. Je les suis constamment dans leur travail et parfois aussi hors de l'usine.

Je les aime tous beaucoup. Je me suis attaché à eux. Ils savent qu'ils peuvent me voir quand ils le désirent et que je ferais tout ce qui sera en mon pouvoir pour aplanir leurs difficultés morales et matérielles. J'assure la liaison entre eux, leurs organes représentatifs et la Direction de l'usine. Je m'efforce de concilier les intérêts des uns et des autres et ceux de l'entreprise. C'est une tâche passionnante, mais comme vous le voyez, elle est toute simple...

Il suffit de leur faire confiance, de les traiter comme ils le méritent, de faire preuve vis-à-vis d'eux d'une franchise totale, et de l'exiger en retour. »

Et pendant plus de deux heures, répondant aux questions les plus discrètes, notre interlocuteur veut bien nous expliquer en quoi consiste sa « tâche toute simple », les difficultés auxquelles il se heurte encore, les satisfactions qu'il a obtenues et nous décrit les divers aspects de ce « commandement civil » qu'il a obtenu par hasard, mais pour lequel il était tout désigné.

Et tandis que je parcours avec lui les ateliers spacieux, clairs, où des haut-parleurs diffusent les derniers airs à la mode, ouvriers et ouvrières confirment par leur regard confiant, joyeux, que ce chef du personnel est aimé et suivi ici, comme il l'a toujours été.

Ici, sans l'aide d'aucun manuel, un véritable chef a la chance de pouvoir faire de la pratique...

En l'écoutant, je ne pouvais m'empêcher non plus de penser à nos chefs d'entreprises, à nos directeurs généraux, à nos capitaines d'industrie, absorbés par des tâches de plus en plus vastes et complexes qui perdent tout naturellement, de nos jours, un contact direct avec leur personnel, qui le déplorent et qui sentent bien que « quelque chose ne tourne pas rond » dans leur entreprise, que leur personnel vit plus ou moins abandonné, livré à diverses influences, désintégré.

Par ailleurs, je ne pouvais m'empêcher non plus de penser à tant de mes camarades qui, à l'armée ou sur les terrains de sport, savaient si bien entraîner les jeunes équipes, les enthousiasmer, obtenir d'elles les plus grands dévouements. De tels chefs existent toujours dans notre pays. Mais souvent ignorés ou mal em-

ployés, ils végètent dans des emplois obscurs, rongent leur frein rêvent de voyages lointains et d'évasion impossibles et finissent, le plus souvent, par se résigner, de peur de mettre en péril la sécurité de leur famille. Pour eux, la vie commence maintenant à 18 heures. Si elle savait un peu mieux les découvrir et les mettre en valeur, notre économie ne pourrait-elle multiplier le nombre des réussites que certaines de ses entrepreneuses connaissent déjà ? (Ordre professionnel no 18)

## Promotion civique de nouveaux citoyens et citoyennes

Certaines communes de notre pays ont conservé la belle tradition des promotions civiques des jeunes gens et jeunes filles de leur territoire atteignant leur majorité dans l'année en cours.

A cette occasion une manifestation fort sympathique à laquelle prennent part, toutes les sociétés locales (fanfare, chœur mixte, etc.) les autorités civiles et religieuses et bien entendu les parents des nouveaux citoyens, est organisée en grand pompe, avec discours du syndic, du pasteur du curé et allocution de circonstance par un orateur venu du dehors, suivis de la remise du diplôme et d'un souvenir.

J'eus l'honneur d'être sollicité par la Commune de Court, dans le Jura bernois, pour adresser aux 22 « promus » quelques paroles de circonstance en leur parlant notamment de la « Nécessité d'une vie parfaitement équilibrée » et, en particulier, de l'apport bien-faisant des exercices physiques bien compris, à l'existence humaine.

Ce fut une cérémonie reconfortante à tous points de vue et le petit discours que le nouveau citoyen Minder fit, en conclusion de cette soirée pour remercier les autorités, m'a prouvé combien nous pouvons avoir confiance en notre jeunesse et en particulier en notre jeunesse campagnarde qui a su garder une très juste notion des valeurs en dépit de toutes les difficultés qui hérissent son chemin.

Il faut souhaiter que toutes les communes de notre pays conservent ou introduisent cette belle tradition des promotions civiques et les marquent d'une cérémonie toute de chaleur et de dignité, comme cela fut le cas à Court, le 29 novembre dernier.

A une époque, la nôtre, où les citoyens semblent se désintéresser de plus en plus de la « chose publique » il nous paraît souhaitable de faire comprendre à la jeunesse combien les problèmes qui se posent au pays sont graves et combien la communauté compte sur l'engagement total et désintéressé de chacun dans la lutte contre les dangers subjectifs et objectifs qui la menacent.

C'est ce que M. le syndic Schnyder, Monsieur le pasteur Wyss, diacre du Jura et votre serviteur se sont efforcés d'esquisser aux nouveaux citoyens et citoyennes de Court et aux quelque 200 personnes qui les entouraient dans l'antique mais sympathique halle de gymnastique de l'endroit.

Les semailles sont faites, attendons la moisson avec confiance !

F. P.

## Cours de ski pour ecclésiastiques

Répondant au vœu de nombreux intéressés, un cours de ski pour ecclésiastiques sera organisé, pour la première fois, dans le cadre du Cours fédéral no 1 pour le ski qui se déroulera à Crans-Montana, du 7 au 12 janvier 1963.

**Droit de participation :** Ecclésiastiques ayant ou désirant exercer une activité dans un camp de ski.

**Inscription :** Jusqu'au 20 décembre 1962 auprès des Offices cantonaux EPGs.

**Une prière :** Que les ecclésiastiques lisant ce communiqué veuillent bien en informer leurs collègues.